

Des mots  
pour le dire

*Le vote de chaque individu n'est pas le vote de tous  
La véritable adhésion des masses n'existe qu'à la condition du contact  
dans les réunions en Assemblée, s'éprouvant, s'interrogeant, se livrant  
les uns aux autres, s'engageant par la publicité des débats et pouvant  
échapper par-là aux influences étroites de la famille et aux suggestions  
passagères de l'intérêt personnel.*

George Sand extrait de « Histoire de ma vie » 1855

## Adhésion

L'adhésion ressort de la motivation soit par connaissance d'un projet, soit par soutien d'idées ou reconnaissance du bien fondé d'un texte. L'adhésion peut être aussi un engagement volontaire à participer à une action, à un combat pour une cause que l'on croit juste. Contrairement à l'UNAF qui ne prend en compte que les « adhésions famille », ce qui exclut les célibataires, à La CSF chaque membre d'une même famille peut adhérer : on parle bien d'« adhésion personne physique ».

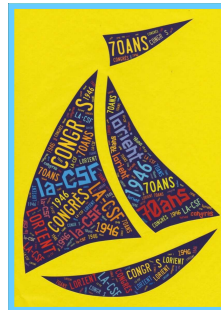
## Association/organisation

La CSF est bien une association selon la loi 1901 qui a opté pour une démarche et un fonctionnement de type syndical.

Une association a un objectif qui peut être à plus ou moins long terme alors qu'une organisation syndicale replace cet objectif dans un ensemble plus large avec une volonté de changer la société. Exemple : Des organisations de défense de consommateurs agissent pour « acheter mieux pour acheter plus », alors que pour notre organisation l'objectif est de « produire autrement pour que tous puissent vivre mieux ».

## Bénévole

Qui apporte son aide volontaire sans être rémunéré (Larousse). La CSF ne peut se contenter de bénévoles car lutter pour transformer la société implique des engagements durables donc des militants.



*Ce travail nous a permis de réinterroger  
le sens des mots, d'éclairer leur prise  
en compte actuelle dans le langage  
militant d'aujourd'hui.  
Evidemment il manque des mots...  
A vous de l'enrichir !*

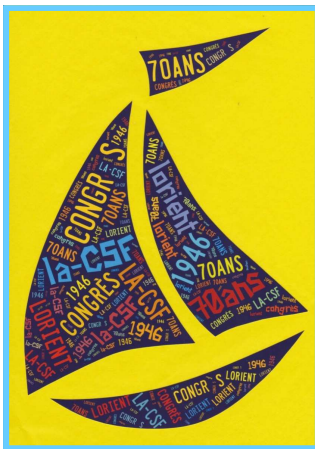
*Françoise Grün  
Paul Emaer  
Brigitte Masure*

au fur et à mesure de la découverte du mouvement : parfois, il y a une désillusion sur le militantisme perçu ou rêvé, mais qui n'est pas encore construit ; parfois, ces militants se heurtent aux premiers militants (A) sur la perception qu'ils ont de l'engagement des uns et des autres.

A l'intérieur du mouvement, il faut une reconnaissance de ces différents statuts de militants qui cohabitent, avec donc

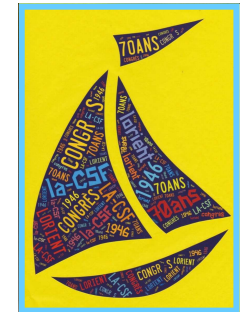
des formes d'engagements qui coexistent. Ainsi, les conflits sont-ils inévitables. C'est un risque à prendre. Il faut dépasser les conflits jeune/vieux, bénévoles/salariés, militants/salariés.

Les conflits qui construisent les mouvements associatifs ne sont pas seulement liés à des problèmes de rôle dans les groupes mais à des « grammaires » d'engagement qu'il faut conjuguer et accorder ensemble, en acceptant leurs diversités.



## Cotisation

Elle concrétise l'adhésion et l'inscrit dans la durée. C'est un premier pas juridiquement obligatoire qui permet de voter en interne et de bénéficier d'un service réservé aux seuls adhérents. La cotisation donne aussi un statut, permet de militer pour une défense plus collective et est garante d'une plus forte représentation. C'est bien aux militants de faire découvrir le contenu de La CSF.



## Écoute et confidentialité

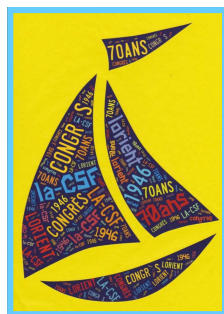
A La CSF, les permanences se tiennent classiquement de façon ouverte : c'est-à-dire que les personnes ne sont pas reçues seules mais dans un bureau ouvert. Pourquoi ? Parce qu'un consommateur arnaqué est une victime et non un coupable et l'isolement peut renforcer ce sentiment. Cela s'inscrit dans une démarche collective : des personnes ayant rencontré le même type de problème et entendant d'autres en parler, peuvent être amenées à chercher, ensemble avec La CSF, une solution. Cette écoute partagée est un début de démarche syndicale et répond au principe du « faire avec ». Aussi grave soit la situation d'une personne, elle n'est pas isolée et les causes ne sont pas individuelles. Aujourd'hui si des permanences continuent de fonctionner comme cela, dans certaines situations, la nécessité s'est imposée d'un peu plus de confidentialité.

## Citoyenneté/citoyen

Une nation est « un plébiscite de tous les jours » (Ernest Renan), c'est-à-dire que la volonté de vivre ensemble doit être sans cesse renouvelée. La citoyenneté, qui lie les nationaux d'un même pays, n'est jamais acquise et se construit au quotidien. Elle est un élément important d'intégration d'abord pour les étrangers résidant sur le sol national et qui demandent leur naturalisation et pour des personnes exclues par leur faible niveau de revenus ou par des problèmes familiaux ou médicaux. Une attitude citoyenne de solidarité à leur égard doit les aider. La réaffirmation de leurs droits de citoyens (par exemple, la loi de 98 relative à la lutte contre les exclusions) cherche à consolider un sentiment d'appartenance à la communauté nationale. Être citoyen c'est exercer, au minimum, son droit de vote. Mais en dehors des élections les citoyens peuvent au quotidien jouer un rôle dans la société en adhérant à une association, un syndicat, un parti politique et tenter de faire évoluer la société dans laquelle ils vivent.

## L'éducation populaire

Apprendre en faisant, apprendre par la pratique, apprendre en partageant et non par la seule théorie. C'est le contraire de l'assistantat parce que c'est construire ensemble, mettre les personnes en situation de « faire », d'apprendre, d'agir, de communiquer, de s'entraider, afin de permettre à chacun d'être en situation d'agir sur sa vie et de réagir collectivement. Cette démarche fait partie de l'identité de La CSF.



## Globalité

Qualité de ce qui constitue un tout. Ainsi l'intérêt général est plus que la somme des intérêts particuliers, parce que nous sommes une République et un État-nation. Pour La CSF, il importe de prendre en compte la globalité de la vie des familles. Elles ont des aspirations, des besoins et des difficultés indissociables.

## Laïcité

3 principes : liberté de conscience, liberté de culte, séparation des institutions publiques et des organisations religieuses. On est tous égaux devant la loi quelles que soient nos croyances, nos convictions. La laïcité n'est ni une valeur ni une conviction mais c'est la liberté d'avoir des opinions, c'est un principe qui les autorise toutes dans le respect de l'ordre public. La CSF est ouverte à toutes les familles quelles qu'elles soient (statut, religion, nationalité...).

## Militant/Engagement militant

Étymologie latine *militare* : être soldat. Qui lutte pour le triomphe d'une idée (Larousse), d'une cause, qui prône l'action (Robert). Membre actif d'une association. On s'engage pour quelque chose qui nous dépasse et que l'on croit juste, utile, dans un mouvement bien structuré, organisé et visible qui réponde à une situation sociale, à un enjeu sociétal. Je m'engage avec les autres et pas seulement pour les autres. A La CSF les militants s'engagent à faire vivre les valeurs du projet associatif, à construire le syndicalisme familial, à défendre les droits sociaux spécifiques des familles, à agir sur les causes et pas seulement sur les conséquences, à transmettre les valeurs, les acquis et le savoir-faire de l'organisation. On ne peut pas être militant aujourd'hui comme hier et encore moins avant-hier. Être vivant : c'est s'adapter et changer.

## Formes de militantisme

4 grandes « familles » de militants qui cohabitent dans les mouvements d'actions ou associations ou même partis politiques :

A) Les militants qui se sont engagés sur des bases d'une identité de classe, d'un même espace géographique (ex : unions de quartiers) avec des préoccupations identiques dans le quotidien ; ils ont des opinions tranchées et ont lutté contre les institutions. Leur bilan est plutôt positif. Les actions ont été et doivent rester rapides. Ils restent en place dans le mouvement, s'en excusent presque mais personne ne prend le flambeau alors ils restent.

B) Les militants experts, concernés par les problèmes urbains, par les diverses cohabitations dans la vie sociale ; ils ont parfois des compétences dans leur vie professionnelle qu'ils vont mettre au service du mouvement. Ils ne sont pas forcément issus d'une même zone géographique, mais peuvent parler des problèmes ; il y a parfois beaucoup d'hétérogénéité dans leurs itinéraires, les discours sont plus intellectuels ; les actions doivent être réfléchies et travaillées avec les institutions (idée de projet). Ils resteront tant

que leur discours seront entendus, acceptés et s'ils arrivent à ce que les actions soient reconnues comme efficaces.

C) Les militants qui s'engagent, à partir d'un combat pour soi et dans le but de s'épanouir dans le mouvement, d'y prendre confiance en soi. Ils combattent les institutions inacceptables dans le domaine qui les concernent personnellement. Il y a parfois une identité territoriale ou de statut social. Ils se mettent au service du groupe mais sans s'identifier, ni en être redevable. Ils demanderont par la suite, des explications, des clarifications sur le mouvement, ils auront des envies de formation et décideront après s'ils restent ou non. Leur présence comme militant est efficace dans la réalisation d'actions et dans l'identité de militant, mais leur passage dans le mouvement est souvent éphémère.

D) Les militants qui viennent avec un besoin de reconnaissance sociale, d'insertion dans un tissu social ; l'intégration dans le réseau associatif est parfois une entrée dans le monde du travail (soit pour un premier boulot, soit après une période de non travail). La motivation est d'abord sur l'action et l'engagement se construit



## L'engagement

Au-delà des notions d'adhésion et de cotisation et des actes qu'elles entraînent, il est important de revenir sur le processus sous-jacent : l'engagement, notion peut-être plus philosophique ou psychologique, mais présente dans le principe de l'adhésion.

« Engagement : acte ou attitude de l'intellectuel ou de l'artiste qui, prenant conscience de son appartenance au monde, abandonne une position de simple spectateur et met sa personne, sa pensée ou son art au service d'une cause. »

« L'engagement définit l'homme comme un Etre au monde... l'engagement est différent d'une servitude car on est responsable de ses orientations pas seulement pour soi, mais devant les autres ». Extrait du dictionnaire de la philosophie (A. Comte-Sponville).

C'est le lien entre soi et ses actes devant les autres ; c'est une prise de conscience de l'existence des autres. Je ne m'engage pas pour moi seul.

« Engagement : mettre son action ou sa personne au service d'un combat que l'on croit juste ; participer à sans se soumettre à... la bonne foi est plus importante que la Foi ; la liberté d'esprit plus importante encore que l'engagement » in dictionnaire de la philosophie.

On ne s'engage pas pour faire plaisir à ou pour avoir raison à, mais pour quelque chose que l'on croit juste. L'engagement ne relève pas du bien et du mal. Je m'engage avec les autres et pas seulement pour les autres.

Dans l'engagement, il y a au début une forme d'obéissance à ce qui est existant (nécessité de connaître et d'accepter les règles présentées au début, comme cité pour adhérer) ; mais le débat doit être présent, les évolutions discutées ; l'engagement n'est pas irréversible, sinon il peut s'apparenter à de la soumission.

Les formes que prend l'engagement individuel au service d'un collectif, sont aussi fonction des possibilités de la vie, pour chacun (travail, familles, possibilité de déplacement, de temps à donner). En fonction des époques de vie, individuelles mais aussi sociales, l'engagement construisant le socle des adhérents des mouvements d'action n'est pas toujours le même. Aussi, je propose un regard plus sociologique sur les caractéristiques des militants. Cela peut amener à relativiser les désaccords et parfois conflits plus graves entre anciens militants et nouveaux militants : « les jeunes ne s'engagent plus comme nous... il n'y a plus assez de vrais militants »

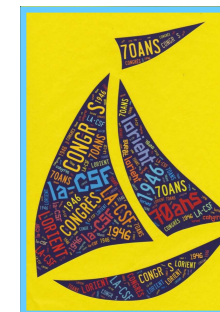
## Projet

Il est le but que l'on se propose d'atteindre, sa mise en œuvre passe par une action : c'est-à-dire la manifestation d'une force collective agissante. Pour La CSF il n'y a pas, en effet, de projet sans une action qui découle d'une expertise populaire de terrain, de l'expression des familles et qui doit améliorer leur vie sous différentes formes (sur le terrain de la vie quotidienne, le terrain législatif...). Cela doit aller jusqu'à la représentation des familles dans diverses instances. On retrouve la réalisation, la représentation, la revendication... (Ce qu'on appelle les 3 R). Et c'est bien une démarche syndicale.

## Promotion individuelle et collective

Actuellement, promotion fait souvent référence à un article vendu à un prix intéressant... La promotion c'est aussi l'action d'élever une ou plusieurs personnes à un grade, une fonction supérieure. C'est bien la progression d'une personne, d'un groupe en reconnaissance sociale, en dignité, en droits.

A La CSF on vit complètement cela, puisque l'on dit depuis longtemps (et c'est toujours d'actualité) que « Nous sommes tous capables de... ». La reconnaissance des capacités de chaque membre de la famille leur permet d'expérimenter et de s'engager. Ils sont ainsi valorisés à leurs propres yeux et pour leur entourage proche et s'inscrivent dans le mouvement du monde.



## Réseau

A l'origine « Ensemble formé de lignes qui s'entrecroisent – Ensemble de personnes en lien pour une action clandestine ».

On peut en effet voir les sections et les UD comme un maillage du territoire constituant un réseau mais agissant en pleine lumière. Cela ne doit pas gommer l'existence de nos structures qui se réfèrent à une démarche syndicale (loi 1884).

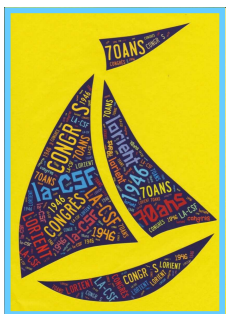
## Respect

Respecter une personne, c'est reconnaître ses droits, l'amener à formuler ses souhaits, son point de vue, lui permettre de faire des choix et de décider.

Etre vigilant à ne pas confondre la personne avec ce qu'elle pense, ce qu'elle exprime, ce qu'elle fait.

## Revendication

Traduction des besoins des familles auprès des institutions, des décideurs, des politiques. C'est faire appliquer et évoluer les droits sociaux et en faire émerger d'autres. La revendication est portée par l'action collective.



## Sentiment d'appartenance

Sentiment fort de faire partie d'un tout, d'un groupe, alors qu'actuellement on évoque très souvent l'individualisme, l'isolement des personnes... Quand les familles évoquent cela, elles se sentent un élément important, reconnu et ont un réel sentiment de fierté.

## Services publics

Outils pour faire vivre des droits fondamentaux : justice, assistance, éducation, santé, transport, eau, énergie, courrier. Que serait l'accès à l'éducation sans le service public ? Avec les avancées technologiques et les politiques libérales, différents services publics tombent en désuétude, comme France Télécom dont la dernière mission de service public est d'assurer la présence d'au moins une cabine téléphonique dans chaque commune ! Elles seront toutes supprimées en 2021 car elles ne sont pratiquement pas utilisées. Dans le cas de délégation de service public à des entreprises privées (par exemple la gestion de l'eau), il importe que le donneur d'ordre exerce effectivement son contrôle.

## Transversalité

Mutualisation des compétences avec un objectif commun, mise en place de passerelles, action commune avec une vision collective, ce qui nécessite une coopération. C'est bien le travail mené par les sections, les Unions départementales et le Conseil confédéral.

## Cotisation

Au XVI<sup>ème</sup> siècle, on n'évoque que le substantif « cote », en lien avec la quote-part (nom issu du mot quotidien) « ce qui revient à chacun », c'est une valeur, chiffrable qu'on donne à ce qu'on porte.

Par extension, dans les siècles après : en géographie, la cote d'alerte, notion mesurable pour les cours d'eau, par exemple. C'est une valeur, au sens de chiffre, de note : « la cote de popularité, la cote d'amour... la cote des marchandises ».

Dans les dérivés, par la suite, apparaît d'abord le verbe coter puis cotiser au sens de « imposer une quote-part ». Au XVI<sup>ème</sup>, il est employé pour « payer volontairement sa part dans une défense collective ». C'est un acte volontaire et solidaire : on devient « cotisant », notion apparue au XVII<sup>ème</sup>, puis au XVIII<sup>ème</sup>. Le

verbe est pronominal « je me cotise pour ». Chacun cotise selon ses moyens (reprise de la notion de quote-part). La notion de cotisation apparaît à cette période vers le début du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Par la suite, avec le développement de la Sécurité Sociale et des assurances, la cotisation amène à la notion de droit, à l'ouverture de droits en étant cotisant.

La notion de cotisation est plus récente dans son expression définitive : on peut retenir un acte associé à une valeur chiffrée (quantité ou argent), décidée par une limite ou un groupe ; la cotisation peut être un acte volontaire, mais on voit qu'elle a pu être imposée ; la cotisation peut reposer sur un principe de solidarité. Enfin, la cotisation donne un droit, voire elle donne un statut : on parle d'ayant droit.

# Recherches et définition sur Adhésion et Cotisation

## Par Joseph Laurier, psychosociologue (Juin 2004)

### Adhésion

Acte par lequel une personne physique ou morale déclare souscrire aux dispositions contractuelles d'une association, d'un traité conclu par d'autres et déjà en vigueur. Acte par lequel une personne manifeste son intention d'entrer dans un groupe pré constitué ou de bénéficier de dispositions ouvertes à tous d'un contrat préétabli.

L'adhésion est un acte volontaire vers un groupe ou une association qui ouvre des perspectives connues et explicites. En adhérant, un individu « peut » bénéficier de...

D'un point de vue étymologique, au XIV<sup>ème</sup> siècle, apparaît l'adhésion dans le sens médical : « *action de s'attacher physiquement et très étroitement* », puis il est devenu intransitif au XVI<sup>ème</sup>, avec l'attachement moral et sentimental.

A partir du XVII<sup>ème</sup>, on voit le verbe adhérer dans les domaines politiques et idéologiques, avec trois niveaux :

A) « *adhésion, reconnaissance implicite ou explicite de l'autorité d'une Loi, d'un gouvernement* ».

B) « *acte volontaire, par lequel on devient membre d'un mouvement politique, syn-*

*dical... dont on partage partiellement les idées* ».

C) D'un point de vue intellectuel ou spirituel, « *acceptation implicite ou explicite du contenu théorique et pratique d'une doctrine ou d'une croyance* » ; cela se rapproche de la Foi, de l'adhésion de choix par sympathie qui peut aller jusqu'à la certitude.

Ce dernier niveau amène à un sens plus affaibli de l'adhésion qui peut aller jusqu'à « *l'approbation, l'assentiment donné à un projet ou à une personne... voire la soumission sans réserve à cette réalité* ».

Points à retenir : acte volontaire, individuel ; l'adhésion ressort de la motivation soit par connaissance du projet, soit par soutien des idées ou reconnaissance du bien fondé d'un texte ; ce qui permet de bénéficier de, mais sans obligation ; l'adhésion est possible sans retour sur « investissement » obligatoire.

Enfin, adhérer implique un groupe connu, constitué permettant d'établir un contrat : ou alors on est dans l'adhésion de Foi, ou par soumission.

### Syndicat

Groupement formé pour la défense d'intérêts communs. Il ne se contente pas de remédier aux conséquences de certaines situations mais il s'attaque également aux causes pour améliorer la législation, les rapports contractuels... C'est bien pour cette raison que le qualificatif « syndicale » figure dans l'intitulé de La CSF.

### Démarche syndicale

C'est faire avec les familles. Passer de la réaction individuelle à l'action collective. Passer d'une action spécifique à une vision globale. Se poser des questions sur la politique sociale et porter la revendication jusqu'au niveau de la décision (élus – ministres...) et dans les institutions où La CSF a des représentants. Ainsi La CSF a obtenu, seule ou avec d'autres, la loi sur le démarchage à domicile, le crédit, les bourses d'étude, la loi sur le surendettement, le congé paternité, l'action de groupe...

